



## Birmanie/Myanmar<sup>1</sup> : incertitude et contradiction de la communauté internationale



**Estelle Dricot**  
Chercheure post-doctorale  
au Programme Paix et Sécurité  
internationales, Université Laval

### Les manifestations contre le régime : la révolution safran

Entre le 19 et le 27 août 2007, une première manifestation est organisée à Rangoon par deux mouvements d'opposition birmanes : la Ligue Nationale pour la Démocratie (LND), le principal parti d'opposition dont la secrétaire générale est Mme Aung San Suu Kyi (Prix Nobel de la Paix en 1991 et assignée à résidence depuis 2003) et le mouvement Génération 88, groupe informel d'anciens étudiants ayant participé au grand soulèvement de l'été 1988 dont la répression brutale a fait quelque trois mille morts<sup>2</sup>.

Les protestataires dénoncent la détérioration des conditions de vie provoquées par la hausse brutale des prix de l'essence et du gaz naturel décrétée par la junte militaire le 15 août 2007. Cette protestation de rue lancée par quelque trois à quatre cents militants démocrates se solde par un échec. La police birmane arrêta le 21 août 2007 la plupart des meneurs dont M. Min Ko Naing (président de *All Burma Federation of Student Unions*, ABFSU; Prix de Courage Civil en 2005) pourtant libéré en 2004 après quinze années d'emprisonnement.

Le 5 septembre 2007, les moines bouddhistes, dont la survie quotidienne dépend des dons de la population, encouragent les protestataires à dénoncer la « vie chère ». Pilier de la société, la Sangha, c'est-à-dire l'ensemble de la communauté monastique bouddhique, est une institution vénérée par la majorité des Birmans qui, pour la plupart, y ont effectué quelques mois ou années d'ordination dans

leur vie<sup>3</sup>. Ce deuxième appel à une baisse des prix mené pacifiquement par des jeunes bonzes dans les rues de quelques villes du centre du pays et à Rangoon s'achève dans la violence<sup>4</sup>. À Pakokku, petite ville située au sud-ouest de Mandalay, des moines sont battus, blessés et humiliés par des sympathisants civils de la junte, notamment les membres de l'*Union Solidarity and Development Association*

(USDA). La nouvelle des brutalités exercées sur les bonzes et la révolte qui s'ensuit, en prenant pour otage les autorités locales venues s'excuser, font rapidement le tour du pays.

Les protestations prennent de l'ampleur et le 24 et 25 septembre à Rangoon, environ 15 000 à 20 000 bonzes défilent, sous les applaudissements de la population. Le 26 septembre, le schéma se reproduit un peu partout →

1. En birman, *Myanmar* est le nom littéraire du pays, tandis que «*Bama*» ou «*Bamar*» sont les noms oraux et plus familiers, d'où proviennent les mots en anglais «*Burma*» et en français «*Birmanie*». *Myanmar* fait référence aux anciens habitants mythiques du pays et non plus seulement au groupe ethnique Birman (littéralement, *Myanmar* signifie en birman « fort et rapide », qualités de ces fameux ancêtres mythiques). Plus exactement, *Myan Ma* signifie le pays merveilleux créé par ces « esprits habitants mythiques » (*Bya Ma*). Avec cette dénomination et l'usage du mot « Union », le caractère multiethnique de l'État est souligné. En français, l'usage oral du mot *Birmanie* reste majoritaire, et on utilise presque toujours les adjectifs dérivés de ce mot : *birman*, *birmane*. L'usage oral et écrit des adjectifs *myanmarais* et *myanmaraise* est rarissime. Le nom officiellement utilisé par l'Organisation des Nations Unies ou la Suisse est *Myanmar*. L'utilisation aléatoire des termes Birmanie/Myanmar dans ce texte ne reflète aucunement l'opinion de l'auteur.

2. R. EGRETEAU. « Pas de Révolution safran en Birmanie. Une opposition non structurée ». *Le Monde diplomatique* (En ligne), Archives-novembre 2007.

3. L'HUMANITÉ. « Le poids du bouddhisme », *l'Humanité*, Paris, 27 septembre 2007.

4. A. SIROIS. « La junte militaire hausse le ton », *La Presse*, Montréal, 26 septembre 2007.

dans les grandes villes de Birmanie telles que Mandalay, Sittwe ou Toungoo. Les moines bouddhistes deviennent ainsi le fer de lance d'un mouvement protestataire généralisé et catalysent la frustration de la population en transformant « les protestations sporadiques contre l'augmentation massive des prix du carburant en une action pacifique de masse contre la junte »<sup>5</sup>.

Cette vague protestataire, qui rassemblera également environ 70 000 civils, est durement réprimée par la junte militaire qui cherche à mettre fin aux manifestations<sup>6</sup>. Les forces policières tuent trois moines et un civil en plus de faire une centaine de blessés. Le lendemain, à Rangoon, les affrontements sont à l'origine de neuf autres morts dont celle d'un journaliste japonais<sup>7</sup>. Un couvre-feu<sup>8</sup> est par la suite imposé dans cette ville par le régime militaire birman ; il ne sera levé que le 20 octobre.

Ce mouvement de contestation, le plus important contre la junte en presque deux décennies retient l'attention internationale, notamment celle des ONG<sup>9</sup> et des médias.<sup>10</sup> Il est dès lors qualifié de « Révolution safran » du nom de la couleur de l'habit des moines.



Source : [www.un.org](http://www.un.org)

## Premières réactions d'une communauté internationale divisée

Les réactions de la communauté internationale condamnant l'usage de la force par les militaires en Birmanie n'ont pas tardé. Le porte-parole du président des États-Unis, Gordon D. Johndroe, a indiqué que « les États-Unis sont très troublés par les actions commises par la junte militaire contre la population du Myanmar »<sup>11</sup>.

De son côté, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) demande à la junte de faire preuve de retenue et annonce l'envoi sur le terrain de son émissaire spécial, M. Ibrahim Gambari<sup>12</sup>.

Le président français, Nicolas Sarkozy, mentionne que « la France n'acceptera pas que l'opposition birmane soit muselée »<sup>13</sup>. Même son de cloche à l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ANASE), au sein de laquelle les ministres des Affaires étrangères « ont exigé que le gouvernement birman cesse immédiatement d'utiliser la violence contre les manifestants »<sup>14</sup>.

En revanche, la Russie et la Chine estiment que la crise est une affaire interne qui ne relève pas des compétences du Conseil de sécurité. L'ambassadeur chinois à l'ONU a soutenu que les violences au Myanmar « ne constituent pas une menace pour la paix régionale et internationale »<sup>15</sup>. De même, le ministère des Affaires étrangères russe a déclaré qu'il s'agissait d'une « affaire interne »<sup>16</sup>.

## Échec des négociations

En septembre 2007, Ibrahim Gambari est envoyé d'urgence en Birmanie, à la suite des manifestations et actes de violences. Il y retourne en novembre et effectue également une tournée en Asie, pour entamer des consultations



Source : [www.un.org](http://www.un.org)

avec les pays voisins et les membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE).

Malgré l'appel du Secrétaire général des Nations Unies, en dépit des sommations conjointes de l'Union européenne et des États-Unis, la Birmanie continue de faire la sourde oreille. Bien plus, le pays ne manque pas de réagir aux menaces de la communauté internationale, par la voix de l'ambassadeur de Birmanie à l'ONU, qui estime que le Conseil de sécurité n'a pas à prendre de décision concernant son pays et qui met en garde le Conseil contre les conséquences négatives d'éventuelles sanctions pour les futures missions de l'ONU<sup>17</sup>.

## Vers une action plus concrète de la communauté internationale ?

Le 28 novembre 2007, la répression des manifestations de fin septembre pour la démocratie en Birmanie est alors condamnée pour la première fois à l'ONU par le Conseil des Droits de l'Homme de l'Assemblée Générale. Il s'ensuit la Déclaration présidentielle du Conseil de sécurité de l'ONU sur la Birmanie/Myanmar et la Résolution du Conseil des Droits de l'Homme sur la Birmanie/Myanmar<sup>18</sup>. La résolution est parrainée par

5. Florence, COMPAIN. « L'histoire enseigne aux militaires birmans que la révolte des bonzes peut être contagieuse », *Le Figaro* (En ligne), 25 septembre 2007.
6. AGENCE FRANCE PRESSE et ASSOCIATED PRESS. « Birmanie-La junte impose le couvre-feu », *Le Devoir*, Montréal, 26 septembre 2007, p. A7.
7. Birmanie : Neuf morts en Birmanie, dont un journaliste japonais. *TF1 Monde* (En ligne), 27 septembre 2007.
8. AGENCE FRANCE PRESSE et ASSOCIATED PRESS. « Birmanie. La junte impose le couvre-feu », *Le Devoir*, Montréal, 26 septembre 2007.
9. MÉDECINS DU MONDE. « Vers une révolution safran en Birmanie ? », *Tribune* (En ligne), septembre 2007.
10. NO MEDIA INFO. « Après la révolution orange, la révolution safran... », *NoMediaInfo* (En ligne), 29 septembre 2007.
11. Seth, MYDANS. « Myanmar Raids Monasteries Before Dawn », *The New York Times*, New York, September 27th, 2007, p. A1.
12. M. SILUK. « Birmanie : L'ONU menace aussi ». *leJDD.fr* (En ligne), 05 Octobre 2007.
13. LE FIGARO. « La France n'acceptera pas que l'opposition birmane soit muselée ». *Le Figaro*, Paris, 27 septembre 2007, p. 2.
14. Ponnudurai, PARAMESWARAN. « L'ASEAN exige la fin des violences en Birmanie », (En ligne), 27 septembre 2007.
15. Philippe, BOLOPION. « Divisée, l'ONU appelle à la « retenue » et envoie un émissaire », *Le Monde*, Paris, 28 septembre 2007, p. 4.
16. SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. « Appel à la retenue », (En ligne), 26 septembre 2007.
17. ONU (2007). « Le Conseil de sécurité rejette le projet de résolution sur le Myanmar à la suite d'un double vote négatif de la Chine et de la Fédération de Russie », ONU, référence CS/8939, 12 septembre 2007.
18. ONU. « Rapport du Conseil des Droits de l'Homme sur sa cinquième session extraordinaire », ONU, référence A/HRC/S-5/2, 28 novembre 2007.

les pays européens, les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Par ailleurs, la Fédération Internationale pour les Droits de l'Homme (FIDH) souligne que « le moment est venu d'agir » puisqu'elle estime que la « Révolution safran en Birmanie n'est pas terminée »<sup>19</sup>. La réaction de la communauté internationale est faible et c'est la raison pour laquelle le rapport de la FIDH suggère quelques principes d'action essentiels sur lesquels la communauté internationale devrait concentrer son action. Premièrement, la Birmanie doit continuer de figurer au nombre des priorités de l'agenda international. À l'heure actuelle, une pression accrue sur la junte serait bénéfique et non nuisible au processus de réconciliation et au processus de démocratie. Deuxièmement, il incombe à la communauté internationale « d'assumer ses responsabilités vis-à-vis de la Birmanie » au lieu de se borner à une attitude attentiste. Finalement, la communauté internationale devrait mettre en œuvre une approche à double voie pour influencer le régime tout en encourageant les citoyens à envoyer des messages clairs de demande de soutien international.

Le rapport de la FIDH suggère également quatre points de pression avec des recommandations précises. Il s'agit d'intensifier la pression internationale à l'égard de la junte birmane et de soutenir un processus de réconciliation nationale afin de priver le régime de son lien économique vital par l'imposition de sanctions exhaustives mais aussi par une action ciblée sur les secteurs du pétrole, du gaz, du bois, des pierres précieuses et des finances – y compris les banques, en envisageant, lorsque cela se justifie, des exceptions à titre humanitaire ou autre. Il serait également utile d'établir des « fonds de transition pour la Birmanie » qui seraient disponibles après le retour à la démocratie du pays et soutenir une transition pacifique à la démocratie, par des initiatives concrètes visant à la promotion d'une culture de la démocratie en Birmanie et s'adressant également à l'armée, dont la professionnalisation devrait être acceptée à la fois par les officiers, les soldats et la population dans son ensemble.

Selon Olivier De Schutter, secrétaire général de la FIDH, « il n'y a pas une minute à perdre : nous ne pouvons pas risquer que la fenêtre de possibilité actuellement ouverte en vue d'une transition démocratique ne se referme »<sup>20</sup>. Car si les premières missions de Gambari n'ont pas abouti à des résultats concrets en Birmanie, c'est certes par manque de volonté du gouvernement militaire en place mais aussi par manque de pression soutenue de la part de la communauté internationale. Dès lors, nous nous interrogeons sur les moyens de venir en aide aux efforts des Nations Unies en Birmanie.

Il est entendu que la communauté internationale ne doit pas se limiter à suggérer des initiatives mais doit soutenir activement le mandat du Conseil de sécurité. Les pays limitrophes à la Birmanie, c'est-à-dire ceux de l'ANASE, la Chine et l'Inde ont un rôle majeur à jouer dans cette démarche internationale en vue d'une transition pacifique en Birmanie.

**« Il n'y a pas une minute à perdre : nous ne pouvons pas risquer que la fenêtre de possibilité actuellement ouverte en vue d'une transition démocratique ne se referme. »**

Cependant, plusieurs pays clés refusent de prendre leurs responsabilités. L'Union Européenne évoque le manque de « points de levier » pour établir un dialogue<sup>21</sup>. Pourtant, la compagnie pétrolière française, Total, est très bien implantée dans le pays depuis des années. Singapour a récemment dit qu'il ne pouvait en aucun cas influencer la junte au pouvoir alors qu'il se range au sommet des partenaires fiscaux de la Birmanie en offrant des services bancaires aux dirigeants du pouvoir<sup>22</sup>.

Dès lors, il est primordial pour la communauté internationale d'identifier une politique commune au niveau du Conseil de sécurité des Nations Unies afin d'éviter que les pays jouent des rôles éparés : il convient, sous l'égide des Nations Unies, d'adopter une approche commune pour soutenir une seule cause, le processus de démocratisation en Birmanie.

### Un rôle pour le Canada ?

Le 14 décembre 2007, le gouvernement canadien, par la voix de son ministre des Affaires étrangères l'honorable Maxime Bernier, indique que le Canada va cesser toutes ses exportations et ses importations, en plus d'interdire tout nouvel investissement en Birmanie. Il décide également de geler les avoirs au Canada des ressortissants birmans liés au régime militaire et empêche la presta-

tion de tout service financier entre les deux pays. De plus, les navires et les avions birmanes ne sont pas autorisés à entrer au Canada, et les navires et avions enregistrés au Canada ne sont pas autorisés à se rendre en Birmanie.

« Malgré les appels répétés de la communauté internationale l'enjoignant à ramener la démocratie en Birmanie, le régime birman se refuse à entreprendre de véritables réformes, a indiqué le ministre Bernier. Les autorités birmanes continuent d'afficher un mépris total pour les droits et les libertés fondamentales de la population »<sup>23</sup>.

Ces nouvelles mesures, qui viennent ainsi renforcer celles adoptées par le Parlement en mai 2005 contre la Birmanie, sont si rigoureuses que le Canada, au niveau international, se place en tête de liste des pays désireux d'apporter un soutien concret pour une transition démocratique en Birmanie<sup>24</sup>.

« Le Canada applique depuis longtemps des mesures contre la Birmanie, a ajouté le ministre Bernier. Ces nouvelles sanctions maintenant en vigueur sont les plus rigoureuses au monde. Nous croyons que les sanctions constituent le meilleur moyen d'exercer une pression sur la junte militaire »<sup>25</sup>.

Désireux d'apporter sa contribution à la réflexion sur la situation en Birmanie, le gouvernement du Canada a donné son appui à l'organisation d'une conférence internationale intitulée « Comment la communauté internationale peut-elle appuyer les efforts des Nations Unies en Birmanie/Myanmar? », sous l'égide de l'Université Laval et de l'Institut des Hautes Études Internationales (HEI). Cette conférence est définitivement très particulière puisqu'elle se concentrera sur des notions et recommandations précises et concrètes. Diverses solutions appliquées auparavant (telles que les sanctions économiques) seront analysées et de nouvelles pistes (telles que des appuis à la société civile pour un meilleur dialogue national et conditions de vie) seront explorées. De la synthèse des travaux doivent impérativement se dégager des lignes stratégiques claires et porteuses d'une approche commune qui permettra à la communauté internationale de soutenir durablement et sans faille la transition démocratique en Birmanie.

19. FIDH. Burma's « Saffron Revolution » is not over. Time for the international community to act. Based on a joint international FIDH-IUTC mission on the Thai-Burma border. CSI-FIDH (En ligne), 10 décembre 2007.

20. TRIBUNE DES DROITS HUMAINS. « Birmanie : La Révolution verte n'est pas terminée », Paris, CSI-FIDH (En ligne), le 10 décembre 2007.

21. FIDH. *op. cit.*, p. 30.

22. BBC World Service report, 20 novembre, 2007.

23. AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL CANADA. « Le Canada applique des sanctions économiques contre la Birmanie », Communiqué de Maxime Bernier (en ligne), 14 décembre 2007.

24. DROITS ET DÉMOCRATIE. « Droits et Démocratie se réjouit des sanctions décrétées par le Canada contre le régime militaire et appelle à un soutien concret des autorités légitimes de Birmanie ». *Droits et démocratie* (En ligne), 15 novembre 2007.

25. Maxime BERNIER. *op. cit.*

## Saviez-vous que ?

- La devise nationale de la Birmanie est « Le bonheur se trouve dans une vie harmonieusement disciplinée ».
- Le pays est devenu la République socialiste de l'Union de Birmanie le 4 janvier 1974, avant de redevenir l'Union de Birmanie le 23 septembre 1988. Le 18 juin 1989, le nom officiel en anglais a été changé en Myanmar, mais ce changement controversé n'est pas reconnu par l'opposition politique et plusieurs pays de la communauté internationale.
- Naypyidaw est, depuis novembre 2005, la capitale de la Birmanie. Le nom de *Naypyidaw* (qui signifie «*Ville royale*» ou «*Demeure des Rois*») remplace celui de *Pynmana*, nom que portait la ville avant sa désignation comme capitale du pays.
- Naypyidaw est une ville d'environ 100000 habitants dans le district de Mandalay, à 320 km au nord de la précédente capitale Yangon (Rangoon), sur un affluent du fleuve Sittang. Elle est située stratégiquement dans le centre du pays, près des États Shan, Chin et Karen.

## Un livre à lire...

Christophe, ONO-DIT-BIOT, *Birmane*, Paris, Éditions Plon, juin 2007, 444 p.

*Birmane* est un roman initiatique, récit d'un jeune journaliste français parti pour réaliser l'interview du siècle, qui nous entraîne au cœur d'une Birmanie magnifiée. C'est aussi un texte engagé, au souffle lyrique, ni pamphlet politique, ni règlement de comptes, mais une critique acide d'un régime autocratique. De sa plume acerbe, Christophe Ono-dit-Biot dévoile les contradictions d'un pays miné par la corruption et la violence et n'épargne personne. « Tout le monde crève de peur, personne n'ose rien dire ». L'auteur critique autant la dictature que les touristes occidentaux, lunettes noires sur le nez et dollars américains pleins les poches. « Ici, si tu n'as pas un attrait réellement sincère pour la beauté du pays, la façon dont les gens vivent... Si tu n'es pas vraiment – comment dire ça ? – mortifié par l'injustice politique qui sévit, tu finis par te prendre au jeu. La dictature, quand t'es occidental [...], tu ne la vois pas, tu l'oublies, tu prends ce qui t'est offert ». C'est vif, percutant. Sitôt le livre refermé, le lecteur n'a qu'une envie : connaître davantage le « pays le plus fermé de l'Asie ».

## Activités publiques organisées par les HEI

### Jeudi

6 mars 2008

Conférence

Présentée par le Cercle Europe

**Aurélie Campana**

Professeure au Département de science politique, Université Laval, et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en conflits identitaires et terrorisme

*L'implication de l'Union européenne dans la résolution des conflits gelés dans le Caucase du Sud*

11 h 30 à 13 h Salle 3244 • Pavillon Charles-De-Koninck

### Jeudi

20 mars 2008

Conférence

Présentée par le Programme Paix et sécurité internationales et le Groupe d'études et de recherches sur l'Asie contemporaine (GERAC)

**M. Robert Dujarric**

Directeur de l'Institut des études japonaises contemporaines, Temple University Japan, Tokyo

*Sécurité et économie: certitudes et inquiétudes du Japon en Asie?*

11 h 30 à 13 h Salle à confirmer • Pavillon Charles-De-Koninck

### Mardi

25 mars 2008

Table ronde

Présentée par le Programme Paix et sécurité internationales

**Mme Catherine Langlois**, professeure agrégée d'économie à l'Université de Georgetown

**Mme Aurélie Campana**, professeure au Département de science politique de l'Université Laval et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en conflits identitaires et terrorisme

**Mme Anessa Kimball**, professeure adjointe au Département de science politique de l'Université Laval

*Les méthodes émergentes dans les études de sécurité*

9 h 30 à 11 h 30 Salle 3470 • Pavillon Charles-De-Koninck

### Mercredi

9 avril 2008

Conférence

Présentée par le Programme Paix et sécurité internationales

**M. Jean-François Thibault**

Professeur au Département de science politique, Université de Moncton, et chercheur associé du PSI

*La politique de la responsabilité de protéger*

11 h 30 à 13 h Salle à confirmer • Pavillon Charles-De-Koninck

Pour plus d'informations sur ces activités contactez le Programme Paix et sécurité internationales à l'adresse suivante : [psi@hei.ulaval.ca](mailto:psi@hei.ulaval.ca)

## Sécurité mondiale

► **Rédacteur:** Professeur Olivier Delas

► **Assistante de rédaction:** Oana Tranca

► **Publiée par:** Le Programme Paix et sécurité internationales

Gérard Hervouet, Directeur

Institut québécois des hautes études internationales (HEI), Université Laval

► **Supervision éditoriale:** Claude Basset

► **Conception et réalisation graphique:** Alphatek

Le bulletin *Sécurité mondiale* est accessible sur Internet à l'adresse suivante :

[www.hei.ulaval.ca](http://www.hei.ulaval.ca)

Pour informations : 418 656-7771